

L'analyse quantitative des mariages par les enquêtes démographiques et de santé (EDS) : Pertinence, validité et comparabilité spatiale des résultats

**Par : Mouftaou AMADOU SANNI
CEFORP/UAC, Cotonou**

Séance 1504 : Qualité des données

Résumé long

Introduction

Les décennies récentes en Afrique se caractérisent par d'importants changements observables au sein des populations. Les progrès de scolarisation, l'urbanisation et la mondialisation ont favorisé la disparition progressive la logique lignagère sur la formation des unions conjugales. Les pratiques sexuelles et matrimoniales se diversifient; les modèles familiaux se complexifient. Dans la perspective d'analyse de ces changements matrimoniaux, les publications ne sont pas rares ; mais elles sont quasi-exclusivement consacrées à l'évolution de l'âge au mariage des femmes (cf par exemple Bledsoe and Cohen 1993 ; Gage-Brandon and Meekers, 1993 ; Delaunay, 1994 ; Mahy and Gupta, 2002 ; Meekers, 1994 ; Westoff et al., 1994, Bongaarts and Cohen, 1998, Mensch et al., 1998 ; Lloyd 2005 ; Westoff, 2003) ou des formes d'union conjugale (consensuelles ou légales, cohabitation ou séparation des logements, polygamie ou monogamie, etc.).

La raison fondamentale de cette orientation scientifique des travaux empiriques tient à nature des données disponibles; l'âge au premier mariage et le type d'union des femmes étant presque toujours les seules informations toujours enregistrées par les EDS servant plus souvent de base aux analyses. Or, un peu partout en Afrique subsaharienne aujourd'hui, les premières expériences sexuelles des jeunes interviennent dans un contexte social distinct de celui des générations précédentes. Les valeurs traditionnelles sont en déclin et l'importance de rites institutionnels et de la virginité au moment du mariage a quasi-disparu (Amadou Sanni, 2001). La littérature anthropologique et ethnographique révèle un déclin du contrôle et de l'autorité parentale sur les jeunes qui ne sont plus disposés ou forcés à se conformer aux structures sociales traditionnelles qui régissaient leurs comportements sexuels et matrimoniaux.

Des enquêtes qualitatives (Amadou Sanni, 2001) rapportent une diversité de situations déclarées par les femmes enquêtées en Afrique comme repères de début de leur union conjugale légale coutumière. Dans un même contexte socioculturel, la première rencontre avec le partenaire, le premier rapport sexuel du couple, l'officialisation de la relation au niveau d'un des parents du couple, la première grossesse, la première nuit avec le partenaire, etc. sont entre autres, des occasions diversement évoquées par les jeunes femmes enquêtées comme marquant le début de leur union conjugal. Par ailleurs, l'exploitation des EDS réalisées en Afrique indique des réponses divergentes par les conjoints cohabitants au sein d'un même ménage sur la nature légale ou non, puis, polygamique ou non, de leur union.

En résumé, les changements matrimoniaux récents se caractérisent par une appréciation ou une perception divergente des caractéristiques de la vie conjugale (durée des relation, forme ou type de l'union). Dans ces conditions, quelle appréciation fait-on collectées sur le mariage dans les enquêtes démographiques et de santé ? Sont-elles pertinentes ou adéquates pour comprendre quantitativement les changements matrimoniaux en cours dans les pays ? Sont-elles véritablement comparables ? Quelle approche de collecte pour des données plus adaptées ? Telles sont les questions traitées dans ce papier dont l'objectif est d'évaluer les niveaux de convergence et de divergence des déclarations des conjoints et de discuter les modalités d'une révision des outils actuels pour une avancée convenable des connaissances sur les changements matrimoniaux en cours. Une analyse des EDS conduites en Afrique est faite à cet effet.